





Communiqué de presse

Paris, le 7 avril 2023

Le FIR et l'ADEME s'associent pour analyser les Say on Climate 2023

Dès 2021, le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) appelait à la généralisation de *Say on Climate* exigeants. En mars 2023, il signe à nouveau <u>une tribune auprès de 48 signataires français et européens</u> et s'associe désormais à l'ADEME, afin d'étudier les plans climat des entreprises françaises soumis au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales 2023.

En 2022, le FIR avait publié des <u>fiches</u> évaluant le degré d'alignement de leurs stratégies climatiques avec ses recommandations. Cette année, dans le cadre du partenariat avec l'ADEME, ces fiches sont enrichies grâce à <u>l'outil d'évaluation ACT</u> afin de pouvoir décrypter l'engagement et la stratégie bas-carbone des entreprises sur la base de données publiques. Grâce à des méthodologies sectorielles, ACT pose un cadre de redevabilité permettant de mesurer la contribution des stratégies et actions d'entreprises aux objectifs d'atténuation de l'Accord de Paris.

Ces fiches seront publiées en amont des assemblées générales des entreprises françaises proposant un *Say on Climate*¹(1.). À ce jour, les stratégies climat de **Covivio** et **Icade**, qui seront soumises au vote des actionnaires le 20 et 21 avril prochains, ont été analysées par le FIR et l'ADEME. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet du FIR ou celui de Finance ClimAct.

CONSULTER LES FICHES

Comme en 2022, le FIR souhaite saluer les efforts des entreprises qui contribuent à améliorer le dialogue actionnarial et encourage les entreprises à renouveler l'exercice du *Say on Climate* annuellement.

¹ L'évaluation ACT n'est pour l'instant pas disponible pour le secteur de la finance. Ainsi cette année, les entreprises de ce secteur qui soumettent leur plan climat au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales en 2023, ne seront pas évaluées.







Contact presse:

Béatrice Passedat – <u>beatrice.passedat@frenchsif.org</u> – +33 (0)1 40 36 61 58 Ademe Presse – <u>ademepresse@havas.com</u> – +33 (0)1 58 47 81 28

À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR: investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées: avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org

À propos de l'ADEME

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr